

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 23 Juillet 1895

NOUVELLES LOCALES

La distribution des prix au Collège Saint-Charles a eu lieu dimanche, sous la présidence de M^{gr} l'Evêque de Monaco. M. Dugué de Mac Carthy, faisant fonctions de Gouverneur Général en l'absence de S. Exc. M. Olivier Ritt, y assistait, ainsi que de nombreux fonctionnaires et les membres du clergé de la Principauté, et quantité d'invités.

Sa Grandeur a ouvert la séance par une courte et touchante allocution.

Le palmarès portait les noms suivants :

Reçus au baccalauréat (1^{re} partie, rhétorique), MM. Gaston Dupuy et Charles Tamburini.

M. Pierre Marty a obtenu le prix d'honneur offert par M^{gr} Theuret.

Les élèves le plus souvent nommés sont :

Joseph Olivier.....	12	prix,	2	accessits
Alfred Dienesch.....	9	—	5	—
Joseph Cursi.....	9	—	2	—
Gérard Célestin.....	8	—	4	—
Wilhelm de Kostrowitzky.	7	—	5	—
Henri de Haan.....	7	—	5	—
Henri Bertrand.....	7	—	3	—
Jean Poppleton.....	7	—	3	—
Frédéric Wicht.....	6	—	4	—
Léon Moutier.....	6	—	4	—
Pierre Marty.....	6	—	3	—
Georges Eckenberg.....	6	—	3	—
Dominique Gonell.....	5	—	4	—
Jérôme Aureglia.....	5	—	3	—
Eugène Rey.....	5	—	2	—

La rentrée des pensionnaires est fixée au mercredi 2 octobre, à 8 heures du soir ; celle des demi-pensionnaires et des externes, au lendemain, à 8 heures du matin.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée le jeudi 3 octobre, à 8 heures et demie.

Hier lundi a eu lieu la distribution des prix au Pensionnat des Dames de Saint-Maur.

M^{lle} Marie-Louise Copello, ayant terminé ses études en cours supérieur, a obtenu la *couronne de rosière* comme récompense de son travail et de sa bonne conduite.

Le *bouton de rose*, présage de la couronne, a été décerné à M^{lle} Jeanne Chiais, ainsi que le prix d'honneur accordé par S. A. Madame la Princesse de Monaco.

M^{lle} Emma Godeck, élève de l'externat, a obtenu également le prix d'honneur.

Rappelons à nos lecteurs que les distributions de prix aux écoles communales auront lieu, savoir :

Pour les garçons, mardi prochain, 30 juillet.

Pour les filles, le lendemain mercredi, 31 juillet.

Ces deux cérémonies seront présidées par M. le Colonel de Sainte-Croix.

Mardi dernier est arrivé à Monaco le vapeur de commerce anglais *Albireo*, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz. Dix-huit hommes d'équipage, capitaine Murray, 790 tonneaux.

Nous avons le plaisir d'apprendre qu'un de nos compatriotes, M. Emile Delpiano, vient d'être reçu à Paris, pharmacien de 1^{re} classe.

Nos félicitations à ce jeune homme.

Samedi, vers minuit, un commencement d'incendie s'est déclaré rue du Milieu, n° 3, au troisième étage, dans l'appartement occupé par M. Barthélemy Imbert, maison de M. Daniel.

Les pompiers du poste de Monaco, prévenus aussitôt, ont combattu le feu assez vigoureusement pour qu'à minuit quarante minutes tout danger ait disparu. M. le capitaine Ardoin, commandant les sapeurs-pompiers, était sur le lieu de l'accident.

Les dégâts se résument à deux mètres de plancher sous un placard servant de lingerie, à deux poutres brûlées et quelques effets dégradés.

Le feu avait été communiqué par la trop grande chaleur d'une cheminée de cuisine de la maison voisine, appartenant à M^{me} veuve Rose Médecin.

M. Imbert est assuré à la Compagnie *le Soleil*.

Nous recevons de M. Daniel un petit mot nous priant de remercier en son nom M. Ardoin et les pompiers de leur promptitude et de leur zèle qui ont permis d'éviter un plus grand malheur. Nous sommes heureux de satisfaire à ce désir et de complimenter M. Ardoin et ses hommes aussi bien exercés que dévoués.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Les régates régionales qui ont eu lieu dimanche après-midi, sous la direction de la Société des Régates Cannoises, ont intéressé les nombreux amateurs du yachting.

Une légère brise sud-sud-est a favorisé les diverses épreuves, dont voici les résultats, moins les allégeances, que le Comité n'avaient pas terminées au moment où nous écrivions ces lignes :

Prix de l'U. Y. F. (Yachts de 3 à 10 tonneaux). — 1^{er}, *Niké II* ; 2^e, *Fleur-de-Lis*.

Prix du Vicomte de Rochechouart (Yachts au-dessous de 3 tonneaux). — 1^{er}, *Niké I* ; 2^e, *Balancine Marie*, ayant eu son pic cassé, a dû abandonner.

Prix du Capitaine Anderson (Houaris n'excédant pas 1^{er} tonneau). — 1^{er}, *Marianne* ; 2^e, *Suquetan* ; 3^e, *Caprice*

Prix du Grand-Duc de Mecklembourg (Borneurs et pêcheurs, 6 m. 50). — 1^{er}, *Caroline* ; 2^e, *Elisa-Claude* ; 3^e, *Joseph-Adélaïde*.

(5 m. 50). — 1^{er}, *Audacieux* ; 2^e, *Deux-Frères* ; 3^e, *Mirabeau*.

Plaisanciers. — 1^{er}, *Reine-des-Iles* ; 2^e, *Alsace-Lorraine* ; 3^e, *Ville-de-Londres*.

Nice. — *Velo Sport de Nice.* — La commission des courses du V. S. N. croit devoir rappeler aux membres des Sociétés vélocipédiques du département des Alpes-Maritimes, y compris la Principauté de Monaco, que le championnat de fond sur route de 100 kil. qu'elle leur réserve sera toujours couru le dimanche 28 courant, sur la route classique de Puget-Théniers, et en moins de cinq heures.

Quatre prix seront décernés.

1^{er} prix, une palme en vermeil ; 2^e prix, une croix de champion en vermeil ; 3^e prix, une médaille en vermeil ; 4^e prix, une médaille en argent.

Des diplômes seront également accordés aux coureurs qui auront effectué la course dans le temps voulu.

Gênes. — Le 21 juillet, à 1 heure du matin, un épouvantable malheur est arrivé en mer ; une collision s'est produite par le travers de l'île Tino, tout près de la Spezzia, entre les vapeurs italiens *Ortigia* et *Maria-P*.

Le vapeur *Maria-P*, qui avait à son bord 178 passagers, a coulé à pic. 148 personnes ont été noyées.

Une grande animation règne en ville, où l'on commente fort cet épouvantable drame de la mer.

Le vapeur *Ortigia* a été assez gravement endommagé.

Les hommes d'équipage ont immédiatement essayé de se porter au secours des naufragés, mais la distance était trop grande. Presque tous les passagers du *Maria-P* étaient dans leurs cabines lorsque la collision a eu lieu. Ces malheureux ont été engloutis en quelques minutes.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le 14 juillet n'a pas eu cette année le même éclat que les années précédentes. La revue, la retraite aux flambeaux, les feux d'artifice, les bals populaires installés dans les carrefours ont attiré une foule aussi grande ; mais les illuminations étaient plus rares, les drapeaux moins nombreux aux fenêtres, et on ne voyait plus, comme jadis, des rues entières enguirlandées de feuillages et de lanternes vénitienes, des arcs de triomphe au coin des rues, cette décoration improvisée et superbe de la grande ville qui lui donnait un aspect féérique. Le peuple parisien se fatigue rapidement de tout : cette année, le 14 juillet rappelait, à s'y méprendre, la fête du 15 août vers la fin de l'Empire. Les monuments publics eux-mêmes étaient moins bien illuminés que l'an dernier et, sur l'avenue des Champs-Élysées, on n'avait pas semé dans les arbres ces globes rouges qui donnaient à la grande artère un air de fête champêtre. On a voulu faire des économies et on a dépensé une centaine de mille francs de moins !

L'élément mondain qui, pendant longtemps, s'était mêlé à l'élément populaire et ne dédaignait pas d'aller admirer les lampions, manquait totalement. On quitte maintenant Paris un peu après le 10 juillet, et il est de bon ton de rester chez soi après cette date, quand on y est retenu par les examens que passe la jeunesse scolaire dans la semaine qui suit la fête nationale. Pourquoi ne pas imiter les élégants du second Empire ? Le duc de Cadrouse en tête, ils honoraient de leur présence, le 15 août, le légendaire Bal Morel où l'entrée coûtait cinquante centimes !

Pourquoi ne pas imiter le Président de la République qui se mêle, chaque fois que l'occasion s'en présente, aux fêtes populaires ? On lui en sait le plus grand gré et on l'en récompense par de superbes ovations.

×

Le lendemain du 14 juillet, dans le XIII^e arrondissement de Paris, M. Félix Faure, sur l'invitation du Conseil municipal, a présidé à l'inauguration du nouveau pont de Tolbiac. Ce pont, qui a été construit sur l'emplacement de la rue Picard, et qui fait aboutir la rue Tolbiac à la Seine, est la première application faite à Paris d'un système de poutres métalliques employé depuis longtemps en Amérique.

La poutre centrale, qui a 84 mètres de longueur, repose sur deux piles distantes de 60 mètres. Chacune des deux extrémités supporte par une articulation l'un des abouts des poutres secondaires, dont l'autre about repose sur les culées. Le tablier est en tôles cintrées suspendues. Tout l'ouvrage est en acier. Il a coûté environ 5,700,000 francs. Un Conseiller municipal du quartier, M. Navarre, qui, dans sa profession de foi, s'était déclaré l'adversaire de la présidence de la République — sans dire par quoi on pourrait la remplacer — a adressé les paroles les plus gracieuses à M. Félix Faure. Et comme un de ses électeurs lui faisait remarquer qu'il était en désaccord avec ses « principes », il lui a répondu : « Je suis l'adversaire de la Présidence de la République ; mais je ne suis pas l'adversaire de ce « Président là ! » Ce qui lui a valu un sourire gracieux de « ce Président là. »

M. Félix Faure, avant de quitter cet arrondissement populeux, a visité les deux crèches qui y sont installées. Avant de remonter dans son landau, il a fait à pied quelques centaines de pas dans la rue de Tolbiac et distribué des poignées de mains aux nombreuses personnes qui se pressaient sur son passage. J'ai vu des larmes perler au coin de l'œil de certains socialistes farouches.

×

Le peuple de Paris, malgré ses défauts, a de grandes qualités et la moindre attention délicate le transporte d'enthousiasme. Ne pouvant assister à toutes les représentations gratuites que les théâtres ont données le 14 juillet, je me suis rendu dans un théâtre populaire, à l'Ambigu, que Roqueplan qualifiait de « théâtre pas chic. » Le directeur, notre confrère Grisier, non content d'offrir une représentation de sa pièce à succès *Le Train n° 6*, a eu la généreuse idée de faire distribuer pendant les entr'actes des fleurs aux spectatrices et des rafraîchissements à profusion. J'avais eu peur d'abord que cette prodigalité n'amenât des bousculades. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et il n'y a pas eu la moindre cohue. Nous voilà loin de l'époque où le Roi, pendant une représentation gratuite de la Comédie-Française, avait fait mettre une pièce de vin dans un coin de la salle. Les comédiens furent obligés de baisser le rideau au milieu du premier acte du drame représenté et le régisseur, qui ne manquait pas d'esprit, dut faire cette annonce : Mesdames « et Messieurs, quand vous aurez fini votre pièce, nous « commencerons la nôtre. »

×

Le 14 juillet est fiévreusement attendu par les candidats au ruban de la Légion d'honneur. Cette année, le ministre de l'instruction publique a eu la bonne fortune de ne mériter pour ses choix que des éloges.

M. Victorien Sardou, qui n'était encore qu'officier de la Légion d'honneur, a été promu commandeur. Si les coteries n'existaient pas, il devrait actuellement être grand-officier. Mais on ne lui pardonnait pas *Rabagas*, et *Thermidor* avait déplu dans certains milieux. Il faut féliciter le Ministre de s'être élevé au-dessus des considérations mesquines qui avaient empêché M. Sardou d'obtenir jusqu'à présent une distinction... qu'il rehausse. L'académicien d'hier, M. Paul Bourget, a été nommé officier en même temps que M. Anatole France, académicien de demain, et M. André Theuriet, romancier de la *Revue des Deux-Mondes*. Ces trois promotions étaient attendues, et on ne peut qu'y applaudir. C'est dans la nomination des chevaliers que M. Poincaré a montré son absence de préjugés. Il a décoré M. Catulle Mendès, un démoralisateur d'un immense talent, et Maurice Rollinat, poète macabre du plus haut mérite. C'était faire acte d'audace ; des actes de justice ont été les décorations de l'aimable vaudevilliste Fabrice Carré, du romancier Paul Marguerite, du romancier Gustave Guiches, du critique René Doumic, du directeur de l'Odéon, M. Emile Desbeaux, qui jadis a obtenu des prix de vertu à l'Académie française, et de M. Eugène Gigout, l'éminent organiste.

×

Le *Journal officiel* vient d'annoncer que le prochain Conseil des Ministres aurait lieu au Havre. Le Président de la République, M. Félix Faure, y arrivera le 25 de ce mois et y séjournera jusqu'au 6 septembre. Il résidera dans la villa qu'il possède dans le quartier que les Havrais appellent « la Côte » et d'où l'on domine la ville, la rade et l'estuaire de la Seine.

M. Félix Faure a voulu voir si les installations qu'il avait ordonnées étaient faites et il est allé *incognito* au Havre. Il a déjeuné chez son neveu, M. Cremer, et il a visité avec lui les nouveaux bâtiments qui viennent d'être construits. Dans la salle à manger, il y a un fort beau plafond de Clairin et la salle des fêtes est très élégante. Malheureusement, elle ne sera pas inaugurée cette année. M. et Mme Faure viennent d'apprendre la mort de Mme Cremer, leur tante.

Les réceptions du Président de la République pendant son séjour au Havre conserveront le caractère de la plus stricte intimité. Mais « M. Félix » — comme on dit au Havre — a tant d'amis dans la ville que sa demeure sera toujours pleine, malgré ses dimensions agrandies.

DANGEAU.

CAUSERIE MÉDICALE

Des Voyages

Tous ceux qui n'ont qu'avec peine, pendant de longs mois, quitté leurs logis tièdes, vont l'un à la montagne, l'autre à la mer, un troisième simplement aux champs.

Nous voyageons aujourd'hui par mode, c'est-à-dire par caprice, sans nous soucier de mettre en concordance notre tempérament, nos tendances morbides, nos infirmités avec le pays vers lequel nous volons, pauvres hirondelles humaines, privées à la fois et de l'instinct et de la science, ce succédané incomplet de l'instinct.

Le Français s'incrustait jusqu'ici tellement au sol, la vie s'écoulait pour lui si ordinairement dans le cercle étroit de la famille et du voisinage, qu'il ne franchissait que par accident, qu'on n'a pas raisonné sur ce point : un climat étant donné, savoir à quelle espèce de maladies, à quelle catégorie de malade il convient. On n'a pas songé, enfin, à faire le travail d'ensemble exécuté déjà dans un grand nombre de pays, une carte sanitaire de la France marquant les différents degrés de salubrité du sol, permettant d'y lire d'un coup d'œil tout ce que son titre permet d'y chercher, l'étendue et les frontières des lieux salubres. Cette connaissance exacte des lieux s'appuie sur des notions qu'il est difficile d'exiger de tout voyageur ; science de la nature, du sol, des eaux, de l'air, de la température, etc.

Les statistiques qu'on a multipliées de nos jours ne nous sont d'aucun secours réel, est-il même possible de la faire cette statistique de la morbidité ? La débilité des organismes, la misère, l'encombrement crée des milieux malsains, indépendamment de la nature du sol. La tuberculose ne se rencontre chez aucun peuple vivant à l'état sauvage et dans tous les pays, elle s'est développée peu à peu en raison de l'accroissement de la population des villes. On ne sait pas si la phtisie pulmonaire existait en Algérie avant l'occupation française, il est probable que non, au début les cas en étaient très rares et provenaient sans conteste d'importation étrangère ; aujourd'hui la tuberculose tend à devenir aussi commune en Algérie qu'en France, elle s'y est implantée avec la fièvre typhoïde qui date aussi de l'occupation.

La question se résume donc simplement à réaliser individuellement toutes les conditions de salubrité et à choisir, suivant son tempérament, ses maladies latentes ou avancées, entre ces deux courants d'émigration qui mènent l'un à la mer, l'autre à la montagne. Les conditions individuelles consistent surtout à éviter l'excès de plaisir et à jouir autant que possible d'une aération continue. L'encombrement est une des plaies créées par les déplacements à outrance. Les indigènes se serrent dans des taudis pour laisser une place insuffisante au Parisien qui consent, c'est la mode, à quitter une vie confortable, un appartement vaste pour s'empiler en famille dans un logis souvent mal aéré ou humide.

Ces brusques changements de climat, d'habitudes ne sont pas toujours bien supportés et comme, règle fondamentale, il faut établir que pour la plupart des gens, les voyages ne sont pas indispensables et qu'ils ne deviennent hygiéniques que s'ils n'ôtent aucune des conditions du confortable ; souvent les voyages sont plus nuisibles qu'utiles ; on doit s'assurer dans chaque lieu de séjour de la bonne qualité des eaux, de l'aération, etc. L'assainissement complet et rationnel des rues et des maisons étant chose des plus rares dans les stations maritimes ou autres.

Pour les chambres d'hôtel, les appartements ou villas des stations fréquentées par les tuberculeux, il est bon de s'assurer de l'application rigoureuse des méthodes antiseptiques. La plupart des stations thermales ou maritimes sont aujourd'hui fournies d'étuves à désinfection et il est toujours prudent de réclamer un certificat d'assainissement antiseptique et de salubrité avant de faire choix d'un logis.

Quant aux autres maladies infectieuses : variole, diphtérie, etc., elles sont peu à craindre. Si un cas de ces

maladies se déclare dans la ville, l'affaire a toujours un grand retentissement et l'autorité municipale fait procéder à une désinfection obligatoire.

Il est enfin, suivant les maladies, certaines indications qu'il faut suivre. Pour la neurasthénie, les voyages sont quelquefois de grande utilité, parce qu'ils éloignent les agents provocateurs de la neurasthénie : les peines morales, les préoccupations, les ennuis provenant du milieu ; mais il faut choisir un climat chaud, le neurasthénique étant en général frileux, éviter le séjour au bord, ou à proximité de la mer, la mer faisant gronder chez les nerveux des tempêtes terribles ; et donner la préférence à la montagne, qui produit d'excellents résultats quand le malade n'a pas de troubles du côté du cœur.

Le repos au grand air est indiqué dans les neurasthénies ayant eu pour origine le surmenage musculaire, ou la fatigue corporelle ; l'exercice sans excès, subordonné au goût du malade : marche, exercice, bicyclette, conviennent à la neurasthénie provenant de sédentarité, de chagrins ou autres causes de ce genre.

Ce traitement aérothérapique se combine fort heureusement dans les stations élevées avec le problème de la suralimentation. La suractivité fonctionnelle, provoquée par l'air raréfié des montagnes, porte sur les organes digestifs comme sur les organes de la respiration. On peut donc pour les stations de montagne multiplier le nombre des repas et la quantité d'aliments ingérés, la nature contribuant à faciliter alors une digestion complète et rapide.

La cure d'air dans la tuberculose est de même particulièrement favorable dans les pays de montagne qui gardent contre le froid humide et la grande chaleur, également désastreux pour la phtisie. Les convalescents se trouveront bien aussi de la montagne, s'ils évitent les ascensions fatigantes et les exercices violents.

La mer n'est cependant pas redoutable au tuberculeux ; mais le froid humide, les grands vents, les variations brusques de température de certaines plages du nord leur sont essentiellement défavorables.

La mer est sans danger pour lui sur les côtes de la Méditerranée, de Menton à Hyères, et sur la partie du littoral de l'Atlantique chauffée sans cesse par le gulf-stream.

On peut dire d'une façon générale, que l'air marin est contre indiqué dans la phtisie et toutes les tuberculoses des organes internes. Il est par contre souverain, ce qui semble contradictoire, pour les tuberculoses externes qui atteignent si souvent, chez les enfants et les adolescents, la peau, les os, les articulations ; mais il faut alors que les malades soient soumis à l'influence directe de l'air marin, logés à moins de 200 mètres de la plage, les fenêtres de leurs appartements donnant directement sur la mer et, même alors, la simple villégiature de six semaines à deux mois ne produit qu'une légère amélioration, il faudrait un séjour ininterrompu de deux à trois ans.

La mer, si dure aux phtisiques, préserve cependant de la tuberculose les prédisposés et prévient les phtisies qui éclatent si souvent à la suite de maladies infectieuses : rougeole, variole, etc.

La mer est encore indiquée contre les scrofules, le rachitisme, la chlorose ; elle est bonne aux femmes lassées par des maternités fréquentes et la sédentarité. La tuberculose pulmonaire à sa première période seulement est souvent améliorée et guérie par le séjour à la mer.

Mais les stations maritimes, quelles qu'elles soient, doivent être évitées par les névropathes, les cardiaques, par les individus atteints d'inflammations de la vessie (cystite) soit aiguës, soit chroniques, par les sujets disposés aux éruptions, aux inflammations de la peau ou des muqueuses, aux écoulements d'oreilles, aux rhumatismes aigus et chroniques. La mer, cette éternelle grande coquette, ne fait la cour ni aux vieillards, ni aux perclus qui ne doivent pas prétendre à ses faveurs.

Enfin, si vous n'avez pas de maladies spéciales, si vous êtes faibles, souffrants, dyspeptiques, anémiques, si votre force vitale semble avoir diminué, allez ou vous voudrez chercher l'existence journalière, au dehors, dans une atmosphère pure et radieuse ; restez toute la journée au dehors, mangez, dormez au grand air avec la fenêtre garnie d'un store et du feu dans la cheminée, si les nuits sont humides ; et vous verrez la jeunesse qui a émigré des villes, où tout le monde est vieux, revenir effacer vos rides et mettre des roses à vos joues. — D.

FAITS DIVERS

Dorénavant, les correspondances adressées poste restante, sous des initiales ou sous des chiffres, devront être exclusivement retirées au guichet ; elles pourront être réexpédiées sur un autre bureau, sur la demande du destinataire, sous sa signature supposée, mais également poste restante.

Mais, comme par le passé, les correspondances sous des initiales à un domicile précis qui ne serait pas la poste restante, continueront à être remises au domicile indiqué.

A la condition d'aller retirer au bureau même ce qui leur est destiné, les personnes qui usent de ce genre de correspondance, par poste restante, peuvent donc continuer à profiter de la discrétion du procédé des initiales ou chiffres.

Toutefois, il est prudent, pour éviter tout développement qui pourrait se produire, même involontairement, de compliquer le plus possible la combinaison des chiffres et initiales.

Si l'on se contente pour adresse des deux premières lettres de son prénom et de son nom, on court beaucoup de risques, surtout dans un bureau de poste très fréquenté, de voir sa correspondance enlevée involontairement par un destinataire possédant les mêmes initiales ; on court d'ailleurs le risque de lui enlever ses lettres, ce qui déplace le tort causé sans le supprimer.

L'hygiène n'a pas pour devise le dicton antique : *De minimis non curat prœtor*.

Le laboratoire municipal de Montpellier, s'étant avisé que les papiers de pliage qui servent à envelopper les denrées alimentaires sont parfois d'une propreté douteuse, a fait une enquête à ce sujet. Il a fait prélever chez divers marchands des échantillons de ces papiers, qu'on peut diviser en quatre catégories :

- 1° Journaux, revues, prospectus ;
- 2° Ouvrages, brochures ;
- 3° Vieux registres des maisons de commerce et autres ;
- 4° Vieux registres des douanes, de la régie, des octrois.

De l'examen minutieux de ces divers échantillons, il résulte que les vieux journaux, prospectus, brochures et ouvrages imprimés n'offrent aucune sécurité au point de vue de l'hygiène et même de la propreté, et le directeur du laboratoire, M. Astre, conclut que cette catégorie de vieux papiers doit être complètement prohibée pour le pliage des denrées alimentaires, sèches ou humides.

Quant aux vieux registres commerciaux ou administratifs, on peut se montrer moins sévère ; ils sont d'une propreté relative et peuvent être tolérés pour le pliage des denrées sèches.

Mais les substances alimentaires humides ne doivent être enveloppées que dans du papier blanc, non imprimé ou manuscrit.

Conformément aux conclusions du laboratoire municipal, le maire de Montpellier a pris un arrêté qui réglemente ainsi le pliage des denrées alimentaires :

« L'emploi de tous les papiers de couleur, dont beaucoup sont fabriqués avec des substances vénéneuses, est formellement interdit ainsi que l'emploi de tout papier quelconque maculé. Les papiers imprimés, vieux journaux, brochures, ouvrages divers, registres et autres manuscrits ne sont tolérés que pour le pliage des légumes secs, racines ou tubercules (haricots secs, pommes de terre, etc.) à la condition de n'être pas maculés. Toutes les autres matières alimentaires, viande de boucherie, charcuterie, pâtisserie, beurre, fromages, poissons, etc., ne pourront être enveloppées que dans des papiers de pliage neufs, soit blancs, soit paille. »

La police de Montpellier va avoir des procès-verbaux sur la planche.

Le docteur Waëtzold, membre correspondant de l'Académie de médecine, vient d'adresser à cette docte assemblée un mémoire dans lequel il soutient que la chlorose et la nervosité, dont souffrent tant de jeunes filles, doivent être pour une forte part attribuées à l'abus du piano.

Il faudrait rompre, à l'en croire, avec la fâcheuse habitude de forcer les jeunes filles à taquiner l'ivoire avant l'âge de quinze à seize ans. Même après cet âge, il ne faudrait permettre les exercices qu'à celles qui ont une vocation indéniable et... un solide tempérament.

Dans un tableau statistique dont il fait suivre son mémoire, le docteur montre que sur mille jeunes filles mises à l'étude du piano avant l'âge de douze ans, six cents étaient atteintes de troubles nerveux lorsqu'elles atteignaient leur majorité, tandis que le nombre des malades du même genre n'est que de deux cents chez celles qui n'ont commencé leurs études de piano que plus tard et de cent seulement chez celles qui n'ont jamais touché un clavier.

L'étude du violon produirait, paraît-il, toujours d'après le docteur Waëtzold, des effets plus désastreux encore.

Cette consultation est bonne à enregistrer... pas pour les fabricants de pianos.

Un officier français qui revient du Japon, où il avait été autorisé à aller suivre les opérations de guerre, nous donne sur la coiffure des Japonaises, quelques détails amusants.

Non seulement la coiffure des Japonaises leur sert à indiquer leur âge, mais encore à désigner les filles à marier, les veuves consolables et inconsolables.

Les jeunes filles à marier se coiffent très haut sur le devant de la tête et tressent leurs cheveux en forme d'éventail ou de papillon, les sèment de cordes d'argent ou de petites boules colorées.

Une veuve qui cherche un second mari tord ses cheveux autour d'une épingle en écaille placée horizontalement derrière la tête

Celle qui entend rester fidèle au mort, coupe ses cheveux courts et les peigne en arrière sans aucun ornement.

Il est très bon de dire qu'on rencontre très peu de femmes ainsi coiffées.

BIBLIOGRAPHIE

Dans Londres

Les Anglais sont des fleuristes habiles et des paysagistes merveilleux. Sur cette ville grise, s'épanouit une jolie floraison de corolles printanières. Presque à toutes les fenêtres, il y a des iris, des giroflées, des capucines, des muguetts, des hortensias et des jonquilles que la maîtresse de maison (telle Jenny l'ouvrière) arrose tous les matins. Ce luxe de vives et fraîches couleurs égaye, jusque dans la noire fourmilière de la Cité, l'effervescence des cohues laborieuses.

Le citoyen de Londres, même le plus enfoncé dans les quartiers sordides de Whitechapel, n'a pas rompu avec la nature. Il peut, à son aise, la regarder souvent. Il trouve aisément de l'herbe, des arbres, des eaux vives.

Certes, nous avons, à Paris, des squares coquets et des jardins bien arrangés. Le Luxembourg est royal. Le parc Monceau est joli. Les Buttes-Chaumont, avec leurs rochers faux, leurs cascades artificielles et leurs boules de verre, sont tout à fait conformes aux aspirations du suffrage universel. Mais il est difficile d'y trouver un endroit propice à la solitude et au rêve. Les militaires et les nourrices, les étudiants et les étudiantes, les chignons jaunes et les hautes casquettes y abondent. Le bois de Boulogne est infesté de bicyclistes.

Le square de la Trinité, le square Montholon sont encombrés de marmaille et déshonorés par des « chalets » qui n'ont rien de commun avec les montagnes suisses. Le jardin de l'Infante, devant le Louvre, est un refuge de vagabonds. Quant aux Tuileries, on y met des panoramas ...

Je ne prétends pas que la ville de Londres soit exempte de la population bizarre qui séjourne habituellement dans nos lieux publics. Mais ce qui est certain, c'est qu'on n'en est point gêné ni offensé. Les statistiques prouvent que les Anglais et les Anglaises contribuent avec une allégresse libérale au peuplement de la terre habitée. Et cependant on peut circuler sous les hautes futaies de Hyde Park sans risquer de trébucher dans un cerceau ou de recevoir un ballon sur le nez.

De loin en loin, on rencontre une *nurse* en robe blanche, qui mène tranquillement une petite troupe de gamines très sages. On a tout loisir pour admirer le décor, qui est très grand et très beau. On tourne le dos à la disgracieuse porte, à ce *Marble Arch*, dont les Anglais ont la faiblesse d'être fiers. On évite le Wellington cas-

qué et nu, qui se fend comme un maître d'armes sur un socle de bronze, et brandit contre la France un court poignard.

On néglige le *Mémorial*, élevé par la reine en l'honneur du prince Albert, monument plus touchant qu'harmonieux... On regarde, sans songer à rien, la fuite sinieuse des allées, le miroitement d'une large nappe d'eau, la retombée des branchages trop touffus qui traînent à terre, une rangée de peupliers qui tremblent, et l'horizon imprécis, qui flotte dans un brouillard lumineux. Même quand le ciel est clair, une brume légère apaise les couleurs, adoucit les reliefs, atténue les profils, fond tout le paysage en nuances fines et le baigne d'une délicate douceur. Les feuillages sont argentés de pâle soleil.

L'azur du ciel, l'azur des eaux semblent voilés par un réseau d'invisibles nuages. Le charme de ces choses est tendre, flottant, indécis. Où finissent ces larges routes, ces sentiers flexibles, ces taillis, ces forêts, ces pelouses, indéfiniment déroulés ? D'où viennent ces troupeaux de moutons, ces daims familiers qui tendent vers les passants leurs têtes fines ? On ne sait. On a dans ce décor monotone et vaste, la sensation de l'impalpable et de l'illimité. A deux ou trois cents mètres du tumulte de Piccadilly, une sentimentale admiratrice de lord Tennyson et de sir Edward Burne Jones peut songer aux chênes de Brocelyande. Par endroits, un buisson d'épine rose égaye, par ses clartés d'aurore, les fonds de verdure. Ou bien on découvre un coin de mousses vertes, des sources chantantes parmi des bouquets de marguerites, de myosotis et de bluets.

Si d'ailleurs le promeneur veut retrouver ses semblables et les voir, comme on dit : « en forme », il n'a qu'à se diriger vers le *Rotten-Row*. Cette allée, à l'entrée de laquelle un policeman à cheval se tient raide comme une statue, est, en quelque sorte, une exposition permanente de la race anglaise. Beaux chevaux, belles voitures, beaux harnais, beaux cochers, plusieurs beaux hommes, quelques femmes très belles. Le défilé de *Rotten-Row* fait penser à une maison bien tenue et un peu solennelle. Le défilé du bois de Boulogne fait penser à une maison agréable, où le service est médiocrement fait, mais où tout s'arrange par la bonne humeur des maîtres et l'esprit délié des serviteurs...

Au reste, l'équitation des Anglais manque d'aisance et de souplesse. Cette amazone, rouge et moite de la course récente, est disgracieuse avec son chapeau melon et les basques exagérées de son habit. Cette grosse dame sur ce poney qu'elle accable, à l'air d'avoir le hoquet. Ce gentleman semble une caricature vivante de ce fameux John Gilping, dont les *boys* anglais ont tant ri.

Cet évêque joufflu, qui trotte en redingote noire et que suit une postérité si nombreuse, s'efforce, tant bien que mal, de concilier la gravité ecclésiastique avec les mouvements un peu irréguliers que l'équitation inflige à sa corpulence. Quelques puritains, aussi grincheux que les Têtes-Rondes du temps de Cromwell, affectent encore de regarder de travers les prélats qui montent trop à cheval. Mais, tout bon Anglais, dans le fond de son âme, pardonne beaucoup à ceux qui aiment beaucoup les sports. On ne sait, à *Rotten-Row*, quels sont les plus heureux, de ceux qui viennent pour se faire voir, ou de ceux qui s'accourent, pour regarder, aux balustrades de fer, le long du chemin.

C'est ici qu'il faut s'arrêter si l'on veut observer cette chose rare : un Anglais qui flâne. Humer une bonne odeur d'écurie, entendre un cliquetis de gourmettes et le petit froissement des harnais en cuir frais, admirer des croupes grasses, luisantes, bien ébrillées, juger un équipage depuis le sabot du cheval jusqu'aux bottes molles et à la perruque poudrée du valet de pied, c'est apparemment, pour tous les sujets de Sa Majesté Britannique, une des formes supérieures de la félicité. Il y a, dans l'âme de tout Anglais, un jockey qui sommeille. Ici, quand on n'a pas de chevaux, on veut jouir, au moins par la vue, de la cavalerie du voisin.

On va contempler, à Hyde-Park, la pairie héréditaire et le commerce heureux des lords et des épiciers qui défilent en triomphe équestre, parmi les étincellements d'étriers nickelés et des rayonnements de roues vernies. On jouit de ce luxe national. On fredonne, à part soi, l'hymne patriotique : *Rule Britannia*. Par là, sans doute, les haines de caste peuvent être apaisées. Il y eut, dans

l'histoire d'Angleterre un jour où les whigs et les tories se sentirent frères et poussèrent les mêmes acclamations : c'est lorsque le premier ministre, au derby d'Epsom, ramena lui-même par la bride, vers l'enceinte du pesage, son cheval vainqueur.

La ville de Londres, dont les touristes ont souvent dénoncé la monotonie, est contraire fort variée et très fertile en aspects changeants. Je ne connais pas de capitale où le voyageur soit plus libre de ses mouvements et mieux outillé pour la locomotion. Les cabs sont rapides, bien attelés, très différents de ces grotesques « sapin » dont la silhouette lamentable déshonore Paris. Le Métropolitain est un objet d'envie pour tous les Français que vexa la mauvaise volonté du Conseil municipal.

Les steam-boats circulent sans grâce, mais avec sûreté, parmi les péniches et les dragues, le long des docks, sur les eaux noires de la Tamise. Mais je voudrais louer surtout l'agilité, l'allégresse, la commodité, la bonne humeur des petits omnibus londonniens. Par instants, j'étais tenté de les célébrer en strophes lyriques.

Certes, ils ne sont pas jolis, jolis. Ils sont trop barbouillés d'affiches. Mais ils sont si avenants, si complaisants ! Ils sont toujours là quant on a besoin de leurs services. Le conducteur vous fait signe de la main, vous demande poliment où vous allez. Très gentil, ce conducteur, presque un gentleman, avec son chapeau noir, sa cravate claire, ses joues rasées, sa fine moustache. Le cocher, qui a, lui aussi, des façons de gentleman, s'arrête sans ronchonner, et l'on va ainsi d'une étape, jusqu'aux quartiers les plus excentriques, de Chelsea à Kingsland

Les omnibus de Londres, n'appartenant point à une Compagnie, ne représentant pas la toute-puissance d'un monopole, consentent à être expéditifs. Chacun d'eux est intéressé à valoir mieux que le voisin. C'est la libre concurrence, instigatrice de progrès, à laquelle nous préférons, je ne sais pourquoi, le monopole et le privilège, conseillers de routine. Le prix des places est dérisoire ; deux ou trois sous pour des distances énormes. Et l'on est toujours sûr d'avoir des places, le nombre des voitures étant illimité. Point de « bureaux » affligés de formalités par la triste engeance des contrôleurs, inspecteurs et autres bureaucrates. Point de ces haltes fébriles où les gens pressés se morfondent, leur « numéro » à la main, en attendant la fin des centaines de chiffres qui les séparent du marchepied...

Les Anglais simplifient tout et réduisent au strict nécessaire les pertes de temps, de paroles et de force nerveuse que suppose le fonctionnement d'une société bien ordonnée. J'ai remarqué, chez cette nation policée, monarchique et conservatrice, l'absence de ces menus ennuis ou (pour parler plus juste) de ces horribles « embêtements » qui rendent la vie si difficile aux citoyens de notre démocratie criarde et serve. Là-bas, dès le lendemain de mon arrivée, j'éprouvai une impression d'affranchissement. Je me sentis l'âme légère et le corps dispos.

J'avais oublié, à peu près, *Monsieur l'Employé*, cet être vague, multiple, encombrant et insaisissable, qui a fait de notre pays sa proie de prédilection, monstre aux mille têtes dont l'arrogance, la taquinerie et la paresse finiront par rendre inhabitable notre belle République. Il y a, dans Londres comme partout, des portes que les passants ne doivent point franchir, des clôtures que l'on ne pourrait escalader sans s'exposer à de vives représailles, des guichets et des grilles, des écriteaux et des tourniquets.

Mais (arrangez cela comme vous pourrez) ce peuple semble obéir à la coutume sans subir la tyrannie du règlement. Dans la façon dont un lord millionnaire obéit au geste d'un policeman, on sent l'état d'âme d'un véritable aristocrate, qui se dit à lui-même : « Je serais ridicule de résister à une sujétion générale dont je profite pour ma part. On n'est pas humilié par le paiement de l'impôt, lorsqu'on se donne le luxe d'y consentir. S'insurger contre l'agent de l'ordre public est aussi ridicule que de se rebeller contre une barrière fermée. Excellent raisonnement, dont pourraient profiter nos badauds, toujours rebiffés, rebroussés, hérissés contre les braves gens que nous appelons, d'un nom bizarre, des « gardiens de la paix ».

GASTON DESCHAMPS.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

AVIS

Le **CAFÉ DU SIÈCLE** sis avenue de la Gare, n° 10, à Monaco, ayant été vendu par MM. FIOUPE et CENTOZ à M. GOUTIER, de Lyon, les personnes qui auraient des réclamations à faire peuvent se présenter dans la huitaine à la Banque Populaire.

Monaco, le 23 juillet 1895.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite **Niellé**, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se présenter en personne ou par fondés de pouvoir, le 30 juillet prochain, jour de mardi, à trois heures de relevée, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 17 juillet 1895.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers de la faillite **Rizza** sont invités à se présenter le 29 juillet courant, jour de lundi, à trois heures de relevée, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la composition de l'état des créanciers présumés et sur le maintien ou le changement du syndic.

Monaco, le 18 juillet 1895.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, aux termes de son jugement du 19 juillet 1895, exécutoire sur minute et avant enregistrement, a déclaré le sieur **Nervino Venanzio**, épiciier, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture demeure provisoirement fixée au 12 du même mois.

Par le même jugement, affranchissant le failli du dépôt de sa personne dans la maison d'arrêt de cette ville, l'aposition des scellés a été ordonnée.

M. Plantif, juge du siège, a été nommé commissaire et M. Raybaudi, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 20 juillet 1895.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

Société Anonyme au Capital de 675,000 francs

MM. les Actionnaires de la *Société Monégasque d'Électricité* sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire le **Mardi 13 août 1895**, à 10 heures du matin, au siège social : 2, rue Imberty, à la Condamine, Monaco.

ORDRE DU JOUR :

Modifications aux articles 29, 32, 33, 34, 35, 36, 43 des Statuts, suivant l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895.

Pour assister à l'Assemblée, il faut être porteur de dix actions qui devront être déposées au plus tard le **6 août**, à 4 heures, au siège social à Monaco, 2, rue Imberty, ou 34, rue Taitbout, à Paris.

Le Conseil d'Administration.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 juillet 1895

NEWCASTLE, vap. <i>Albireo</i> , angl., c. Murray,	houille.
MARSEILLE, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Antoni,	brique.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	sable.
ID. b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Gardenc,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
CANNES, <i>Marceau</i> , fr., c. Mèrello,	id.
ID. b. <i>Rosine</i> , fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	id.

Départs du 15 au 21 juillet

SAINTE-TROPEZ, b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	sur lest.
ID. <i>Vengeur</i> , fr., c. Gardenc,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
CANNES, b. <i>Marceau</i> , fr., Mèrello,	id.
ID. b. <i>Rosine</i> , fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	id.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1895

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE

Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
15	758.0	758.1	757.8	758.0	758.0	24.5	25.4	28.0	24.0	23.1	54	Calme	Beau, nuageux	
16	758.9	759.0	758.8	758.1	758.3	23.8	24.5	28.0	24.9	23.6	48	id.	Beau	
17	758.5	758.3	757.9	757.0	757.1	24.0	24.5	28.2	24.9	23.9	47	id.	id.	
18	757.8	757.9	757.0	756.7	757.0	24.5	25.1	27.9	25.0	23.9	52	id.	Beau, quelques nuages	
19	757.1	757.1	756.9	756.1	756.0	24.6	25.2	26.3	24.2	24.0	61	S O faible	Couvert, quelques gouttes	
20	757.0	757.0	756.2	756.7	757.2	24.5	24.9	27.5	24.6	24.1	55	Calme	Beau	
21	758.0	757.9	757.1	756.8	756.1	24.3	24.3	24.1	23.9	22.7	63	id.	Nuageux	
DATES		15	16	17	18	19	20	21						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	28.0	28.0	28.2	27.9	26.5	28.0	24.5					
		Minima	22.8	22.5	22.6	22.8	23.0	22.7	22.2					
												Pluie tombée : quelques gouttes		